

Délibération n° 2021- 231
Conseil d'administration
Séance du 9 avril 2021

POINT N° 2 : Approbation du PV du 12 mars 2021

Visa :

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord
Vu la date d'élection du président de l'université
Vu la date d'élection de la vice-présidente du CA
Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Délibération :

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 12 mars 2021, tel qu'annexé à la présente délibération.

Votants présents ou représentés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le Président de l'université Sorbonne Paris Nord



Christophe Fouquere

Délibération n° 2021- 232
Conseil d'administration
Séance du 9 avril 2021

POINT N° 4 : budget rectificatif n°1 au titre de l'année 2021

Visa :

Vu le code de l'éducation ;
Vu les articles 175 à 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
Vu les documents budgétaires présentés au conseil d'administration

Le conseil d'administration approuve les autorisations budgétaires suivantes :

- **2 285 ETPT dont :**
 - 1 981 ETPT sous plafond
 - 304 ETPT hors plafond
- **203 287 723 € d'autorisations d'engagement dont :**
 - 152 259 971 € en personnel
 - 31 015 231 € en fonctionnement
 - 20 012 521 € en investissement
- **193 959 318 € en crédits de paiement dont :**
 - 152 259 971 € en personnel
 - 32 779 854 € en fonctionnement
 - 8 919 493 € en investissement
- **188 562 698 € de prévision de recettes**
- **- 5 396 620 € de solde budgétaire**

Le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires suivantes :

- **- 4 700 820 € de variation de trésorerie**
- **- 1 242 021 € de résultat patrimonial**
- **+ 2 132 366 € de capacité d'autofinancement**
- **- 4 881 691 € de variation de fonds de roulement**

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

- **Vote : 29**
- **Pour : 24**
- **Abstention : 5**
- **Contre : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**



Le Président
de l'Université Sorbonne Paris Nord
Christophe FOUQUERÉ

Délibération 2021 -233
Conseil d'administration
Séance du 9 avril 2021

POINT N° 6 : Information et approbation du Conseil académique

Visa :

Vu le code de l'éducation ;

Vu les documents présentés au conseil d'administration

Vu la délibération du conseil académique restreint du 16 mars 2021 sur la stratégie de l'établissement dans le cadre des recrutements d'enseignants-chercheurs

Les membres du Conseil d'administration se prononcent sur la révision de la stratégie de l'établissement en matière de recrutement pour les emplois de professeur et de maître de conférence.

- **Vote : 27**
- Pour : 25
- Abstention : 1
- Contre : 1
- Ne prend pas part au vote : 0


de l'Université Sorbonne Paris Nord
Christophe FOUQUERÉ

Motion du Conseil d'administration
du 9 avril 2021

Le Conseil d'administration de l'université Sorbonne Paris Nord est profondément choqué par le contenu d'un article paru dans le journal Marianne le 2 avril 2021. Cet article présente l'université d'une manière qui ne correspond pas à la réalité de notre université.

Le Conseil d'administration soutient la présidence pour poursuivre le développement de l'université tant pour la formation que pour la recherche, dans le respect des principes de laïcité.

Vote : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0